

PROCÈS-VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE 2023-2024 n°1

Ecole Jean-Loup Chrétien - Le Burgaud

Date : jeudi 19 octobre 2023

Présents :

Mme CONIL Fany (enseignante CM1-CM2 et directrice)	Mme MEDECIN Marie-Pierre (enseignante CE2-CM1)
Mme KANTARCI Christine (enseignante CE2-CM1)	Mme ASPLET Lucie (enseignante CP-CE1)
Mme BEAUD Edvine (1ère Adjointe) -	M. ZANETTI Laurent (maire)
Mr DELHOM Alexandre (RPE – titulaire)	Mme NADALIN Séverine (périscolaire)
Mme ANDRIEU Anne (RPE – titulaire)	Mme BEDEL Marie (RPE – suppléant)
Mme GUERMACHE Fadelha (RPE – titulaire)	Mme BAYSSAC Anne-Lise (RPE – suppléant)

Absents excusés : Mme RHONE Fanny (RPE – suppléant) ,

Désignation du secrétaire de séance : Marie-Pierre Médecin

La séance est ouverte à 18h00

Ordre du jour :

Présentation	Tour de table et présentation de la nouvelle équipe enseignante ainsi que représentants des parents d'élèves élus pour l'année 2023-2024. Rappel du rôle des représentants des parents d'élèves dont l'obligation de réserve (anonymat des questions).										
Vote du PV du conseil d'école n°3 - 2022-2023	Le 23 juin 2022 a eu lieu le 3 ^e conseil d'école de l'année scolaire 2022-2023. Le Procès-verbal est diffusé par mail aux membres du conseil d'école.	<u>Vote :</u> Le PV du 3 ^e CE 2022-2023 est soumis au vote : Il est adopté par le conseil d'école du 19/10/2023 par 10 voix pour (10 voix contre, 0 abstention).									
Vote du règlement du conseil d'école	Document envoyé avant le conseil d'école pour lecture. Présentation et résumé du contenu.	<u>Vote :</u> Le règlement du CE est soumis au vote : Il est adopté par le conseil d'école du 19/10/2023 par 10 voix pour (voix 10 contre, 0 abstention).									
Vote du règlement intérieur	Document envoyé avant le conseil d'école pour lecture. Le règlement intérieur de l'école est basé sur le règlement type départemental.	<u>Vote :</u> Le règlement intérieur est soumis au vote : Il est adopté par le conseil d'école du 19/10/2023 par 10 voix pour (10 voix contre, 0 abstention).									
Effectifs à la rentrée 2023	Effectifs à la rentrée 2023 : <table border="1"><thead><tr><th>CP-CE1</th><th>CE2-CM1</th><th>CM1-CM2</th></tr></thead><tbody><tr><td>Mme ASPLET</td><td>Mme KANTARCI et Mme MEDECIN</td><td>Mme CONIL</td></tr><tr><td>20</td><td>26</td><td>27</td></tr></tbody></table> Total : 73élèves à ce jour.		CP-CE1	CE2-CM1	CM1-CM2	Mme ASPLET	Mme KANTARCI et Mme MEDECIN	Mme CONIL	20	26	27
CP-CE1	CE2-CM1	CM1-CM2									
Mme ASPLET	Mme KANTARCI et Mme MEDECIN	Mme CONIL									
20	26	27									
	<u>Question de parents d'élèves :</u>	<u>Réponse :</u>									

Prévisions 2024-2025	Effectifs prévisionnels 2023-2024 : 18 CP / 9 CE1 / 11 CE2 / 16 CM1 / 16 CM2 = 70 élèves.		
Rythmes scolaires	Rester sur école à 4 jours ou passer à 4 jours et demi ?	<u>Vote :</u> Le réexamen des rythmes scolaires est soumis au vote : La proposition de rester à 4 jours est adoptée par le conseil d'école du 19/10/2023 par 10 voix pour (10 voix contre, 0 abstention).	
Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Un exercice incendie a eu lieu le 29/09/2023. • Un exercice PPMS intrusion a eu lieu le 19/10/23. <p>Les deux exercices se sont bien déroulés. La mise en sécurité a été rapide et les enfants (qui étaient prévenus) se sont très bien comportés.</p>		
Travaux	Travaux réalisés : Nous remercions la mairie des travaux réalisés.		
	Travaux en attente : Réparation du volet roulant de la classe bleue. Nettoyage des abords de l'école.		
	« Ombre au niveau de la cour d'école : des solutions ont-elles été trouvées ? » Des devis sont en cours depuis quelques temps. Qu'en est-il ?	<u>Réponse :</u> La mairie a étudié la question d'agrandir le préau mais le devis est trop important. Projet de zones d'ombres photovoltaïques mais pas encore d'échéance (désir que ce soit avant la fin du mandat en 2026). La mairie pense planter des arbres pour plus d'ombres, projet pour 2024.	
	Est-ce qu'un interphone accessible d'une classe (classe verte) pourrait être installé ? Un devis devait être réalisé. Est-ce que cela a pu être fait ?	<u>Réponse :</u> Les devis sont faits. Le projet est en cours.	
	Nos documents créés sur les ordinateurs sont toujours « reliés » au compte Microsoft de M. le maire. Les documents de l'école portent tous son nom. M. Moru peut-il faire le nécessaire rapidement ?	<u>Réponse :</u> La mairie va faire le nécessaire en demandant à M. Moru.	
	Est-il possible d'augmenter le débit internet ?	<u>Réponse :</u> Il y a des problèmes avec le fournisseur qui ne peut pas mettre la fibre pour l'instant.	
Budget Mairie	42euros/ enfants soit 3066 euros. Achat de matériel pédagogique : 1293,49 euros Achat rallye Lecture : 218 euros Total : 1511,49 euros Reste : 1554,51 euros		

<p>Bilan de la coopérative scolaire</p>	<p>Le bilan de la coopérative de l'année dernière n'a pas été clôturé. De ce fait, il est difficile de savoir actuellement l'état de la coopérative. Il resterait entre 4500 et 5000€. Il reste des factures non payées (bus). L'OCCE pour l'instant ne répond pas.</p>	
<p>Sorties, manifestations et projets</p>	<p>Liaison école-collège : pas de nouvelle et aucune date fixée à ce jour.</p> <p>Liaison maternelle/élémentaire : Réunion entre les enseignantes des 2 écoles du RPI doit avoir lieu le 17/11/23 afin de mettre en place des projets communs aux deux écoles, y compris la liaison GS/CP</p> <p>Toutes les classes : en projet : Rallye Lecture + Chorale + marché de Noël + ateliers autour du recyclage et tri des déchets</p> <p>CM1-CM2 : Intervention de la gendarmerie à prévoir : sensibilisation sur la loi, les dangers d'Internet.</p> <p>Un papa pompier a été contacté pour une intervention sur l'alerte en cas d'accident.</p> <p>CM1-CM2 : Projet « sport » sur l'année</p> <p>Toutes les classes : classe découverte ?</p> <p>La sortie à Animaparc sera réitérée cette année.</p>	<p>La mairie conseille de réserver dès maintenant la salle des fêtes pour la représentation en fin d'année (demander Stéphanie à la mairie).</p> <p>Le maire invite chaque année les enfants pour les commémorations du 11 novembre et du 8 mai. Le maire demande si une des enseignantes peut être présente.</p>
<p>RPI</p>	<p>Les enseignantes des deux écoles du RPI souhaiteraient faire les conseils d'école en commun.</p> <p>Il est prévu également que les écoles participent aux marchés de Noël des deux villages avec l'aide de l'APE.</p> <p>Nous avons aussi pour projet que le carnaval se déroule pour les deux écoles au Burgaud et que la fête de fin d'année se passe à St Cézert, car les locaux sont plus propices (ombre dans la cour).</p>	<p>La mairie refait l'historique du RPI. Avant les conseils de classe se faisaient avec les 2 écoles. L'ambiance était compliquée : des personnes parlaient beaucoup, d'autres étaient frustrées de ne pouvoir parler, et les conseils duraient très longtemps. C'était</p>

		<p>compliqué à cause du nombre de personnes présentes.</p> <p>Le maire évoque la possibilité de faire 1 des 3 conseils de classe en commun dans un premier temps.</p> <p>Le maire ne s'oppose pas à un essai mais exprime ses doutes.</p>
QUESTIONS PARENTS	<p>Au niveau de la cantine, y a-t-il un projet pour aller vers de la nourriture plus locale, bio ?</p> <p>Mme Conil évoque également un problème de quantité, certains enfants de CM2 ont faim.</p>	<p><u>Réponse</u> : ce serait le souhait du maire. Mais il n'y a pas actuellement de cuisine et personnel dédié.</p> <p>Le maire a proposé une cuisine centrale à la communauté de communes, mais certaines communes s'opposent.</p> <p>Actuellement c'est une société Aveyronnaise qui a le marché. C'est un projet qui englobe les repas pour les personnes âgées. Il y a également le frein de l'augmentation du prix pour les parents.</p> <p>Les quantités sont restreintes pour des questions de diététiques légales. La mairie revoit la CRM en novembre.</p>
	<p>Les élèves demandent s'il est possible de mettre des cabanes à insectes dans la cour.</p>	<p><u>Réponse</u> : c'est un projet possible, pas de contre-indication.</p>
	<p>M. Delhom propose des exemples de structures pour l'ombre dans la cour de récréation.</p>	<p><u>Réponse</u> : c'est surtout une protection pour la pluie qu'un besoin d'ombrage qui est présent.</p>
	<p>La mairie souhaiterait la présence de l'école lors du marché de Noël (vendredi 15 décembre).</p>	<p><u>Réponse</u> : Les élèves tiendront un stand, l'APE aussi. Possibilité de faire participer la chorale.</p>

	M. Delhom demande dans quel cadre le décès du professeur d'Aras a été évoqué (entre élèves dans la cour ? en classe ?)	<u>Réponse</u> : Les enseignants sont obligés de suivre les directives de l'éducation nationale. Ils ont dû faire une minute de silence.
--	--	--

La séance est levée à 19h12.

Président de séance (Directrice) : Mme Conil.

Secrétaire de séance : MEDECIN Marie-Pierre